



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Madame Elisabeth MITTERRAND  
Présidente du SCOT de Gascogne  
11, rue Marcel Luquet  
ZI d'Engachies  
32000 AUCH

Vic-Fezensac, le 30 janvier 2019

Madame la Présidente,

Les nombreuses réunions et phases de concertation sur l'élaboration du SCOT de Gascogne ont suscité un débat où les élus ont pu s'exprimer, notamment en connaissance des enjeux dans la diversité des territoires gersois.

Au travers des analyses exposées, de nombreux sujets d'organisation, d'aménagement et de services constituent la base de réflexion et de propositions sur cet état des lieux du territoire.

Dans la perspective d'une contribution que nos collectivités porteront de façon, je l'espère très active, au SRADDET, les politiques d'aménagement du territoire gersois doivent y avoir une part prépondérante.

Si effectivement, le maintien des services publics, de l'aide à la personne dans toute sa diversité, l'agriculture, l'environnement, le désenclavement routier et le thème de la centralité ont été fortement mis en évidence, un accent plus soutenu devrait s'imposer sur la gestion et l'infrastructure des réseaux de distribution (eau et électricité). La politique ambitieuse de désenclavement numérique voulue par le conseil départemental, relayée par Gers Numérique et les communautés de communes assurent une avancée conséquente qui relève d'une volonté commune et d'une unité de vue sur ce sujet qui place le Gers en situation d'exemplarité d'une modernité que beaucoup de départements ruraux peuvent nous envier.

D'autres efforts conséquents, de fermeté, d'imagination, de recherche de financements sont encore nécessaires pour garantir dans les prochaines décennies un accompagnement pour le maintien et le développement des infrastructures d'eau et d'électricité.

En effet, en prenant référence aux récentes déclarations de Monsieur le Président de la République, qui prévoit une forte diminution des énergies fossiles notamment sur le chauffage et l'automobile, la sollicitation des réseaux basse tension pourrait rapidement compromettre le transport et la puissance du réseau de raccordement de tous les usagers.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC**

Complexe des Cordeliers - 18, rue des Cordeliers - BP 28 - 32190 VIC-FEZENSAC

**Tél.** 05 62 64 89 63 - **Fax.** 05 62 06 25 67

**Email :** [ccommunes.dartagnan.fezensac@wanadoo.fr](mailto:ccommunes.dartagnan.fezensac@wanadoo.fr) - **site internet :** [www.dartagnanenfezensac.com](http://www.dartagnanenfezensac.com)

Actuellement le SDEG qui a cette gestion pour 17 000 kms de lignes Basse tension renforce les réseaux au gré des demandes.

Dans la nouvelle orientation énergétique, même si des planifications d'utilisation, d'économies sont réalisées, l'anticipation d'une mise à niveau du réseau actuel sera impérative et nécessitera une mobilisation bien supérieure aux crédits actuels du FACE (Fonds d'Allègement de la Charge Electrique).

Elle nécessitera un plan d'investissement plus soutenu et pourrait subir la double peine d'une baisse programmée des attributions FACE.

Dans la même optique, le désengagement de l'Agence de Bassin, progressive et réelle, au point d'exclure les aides au renouvellement des réseaux de distribution d'eau constitue également une préoccupation majeure.

Je suis donc convaincu que la contribution au SRADDET doit être enrichie par ces thématiques qui, si elles n'étaient pas suffisamment étayées, génèreraient un handicap insurmontable pour les territoires à faible densité démographique.

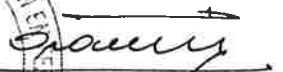
C'est avec cet esprit constructif que je souhaite porter ce débat de société, d'aménagement et d'avenir en étant convaincu qu'il est impératif de transcrire dès maintenant cette anticipation.

La conscience des élus ne peut se mesurer qu'avec l'expression de fermeté, de propositions dans les politiques contractuelles à venir, donc dans les politiques d'aménagement et d'égalité des territoires.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ces observations en vous assurant, Madame la Présidente, de ma considération la meilleure.



Le Président,

  
Robert FRAIRET  
Conseiller départemental du Gers